

REGLEMENT SPECIFIQUE AUX 8 HEURES PAR EQUIPE

Article 1 : le règlement général des « 8 heures » s'applique à l'épreuve par équipe

Article 2 : l'équipe de **DEUX ou TROIS** peut-être mixte sans distinction de nationalité et de club - **condition exigée** : elle doit comporter au moins un ou une senior(e) ou vétérane(e)

Article 3 : toute équipe doit être formée avant le départ ; elle est une et indivisible.

Article 4 : une seule chasuble sera prêtée à chaque équipe ; le changement doit se faire obligatoirement après le Poste de contrôle

Article 5 : l'inscription doit parvenir **obligatoirement** avant la date fixée dans le règlement général ;
Aucune inscription d'équipe ne se fera sur place.

Article 6 : le droit d'inscription par équipe est fixé à 17 € ou 19 € si elle comporte un(e) non licencié(e)s - (+ 20 € de caution chasuble)

Article 7 : Il sera établi un seul classement sans distinction du nombre formant l'équipe.

Article 8 : tout point non prévu par les règlements sera traité par le responsable de l'organisation.

BULLETIN D'INSCRIPTION PAR EQUIPE

Responsable de l'équipe : _____

Nom de l'équipe : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Licence marche n° _____
Date de naissance : _____ Autre Licence sportive n° _____
Adresse : _____ Club : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Certificat médical : _____
Autorisation parentale : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Licence marche n° _____
Date de naissance : _____ Autre Licence sportive n° _____
Adresse : _____ Club : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Certificat médical : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Licence marche n° _____
Date de naissance : _____ Autre Licence sportive n° _____
Adresse : _____ Club : _____
Code postal : _____ Ville : _____ Certificat médical : _____

Nous, soussigné(e)s avons pris connaissance des règlements de l'épreuve et nous nous inscrivons pour l'épreuve des « 8 heures de Charly » par équipe.

Fait à _____ le _____

Nom et signature

Joindre le chèque d'inscription ainsi qu'un chèque séparé de 20 € de caution pour la chasuble à l'ordre de :
Les Amis de la Marche Athlétique de Château-Thierry

Inscription et règlements à envoyer à Edith GAU 45, rue des Vignes 02310 DOMPTIN

(Tél : 03.23.70.43.76 ou 06.74.13.17.43) **avant le 8 février 2008.** (Accueil à partir de 6 h 30 le jour de l'épreuve)